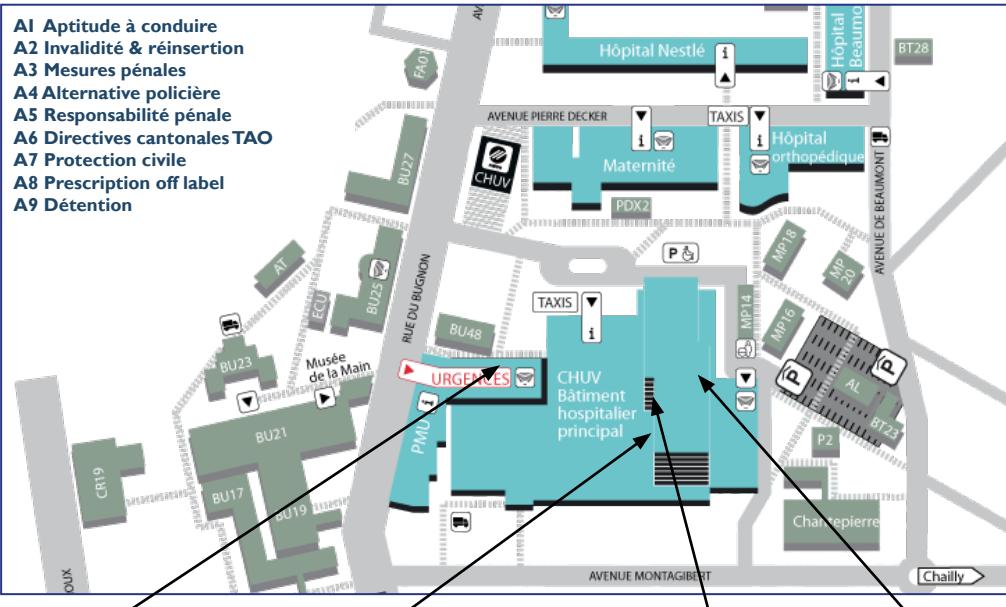


- A1 Aptitude à conduire
- A2 Invalidité & réinsertion
- A3 Mesures pénales
- A4 Alternative policière
- A5 Responsabilité pénale
- A6 Directives cantonales TAO
- A7 Protection civile
- A8 Prescription off label
- A9 Détenzione



SALLE ANDROS
(ATELIERS 2)
SALLE DELOS
(ATELIER 8)
SALLE SAMOS
(ATELIERS 9)

SÉMINAIRE DG BH08/629
(ATELIERS 6)
AUDITOIRE CHARLOTTE OLIVIER
(ATELIER 7)

SALLE SÉMINAIRE 3
(ATELIER 3)
SALLE SÉMINAIRE 4
(ATELIER 4)
SALLE SÉMINAIRE 2
(ATELIER 5)

AUDITOIRE
CÉSAR ROUX
(ATELIER 1)

Lieu : Auditoire César Roux- BH08-Bâtiment principal du CHUV

Public cible : Infirmiers, Intervenants socio-éducatifs, Médecins, Psychologues, autres professions concernées par le traitement et la prévention des conduites addictives.
Un certificat attestant de 6 crédits de formation continue sera remis aux participants

Comité d'organisation : Messaoud Benmebarek, Gérard Calzada, Catherine De Marco, Florence Duchoud Pitzalis, Rita Manghi, Stéphane Rothen, Olivier Simon, Ingrid Vogel.

INSCRIPTIONS

Public : Infirmiers, Intervenants socio-éducatifs, Médecins, Psychologues, autres professions concernées. Inscriptions en ligne sur le site : <https://pro.addictohug.ch/coroma2019>
Tarif d'inscription (repas inclus) : Etudiants : 60,- CHF / Membres du CoRoMA : 80,- CHF / Non-membres : 100,- CHF

Evénement organisé par le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires du CHUV, et le Service d'addictologie des HUG.

Espace d'exposition : Gilead (M. L. Noger), Lundbeck (M. D. Vermeulen), Mundipharma (M. E. Herzog), Unilabs (Mme A. Clément, M. E. Unger), Vifor (Mme S. Gschwind et M. J. Jeckelmann)

Avec le soutien de l'Office fédéral de la santé publique.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Journée CoRoMA 2019

Les conduites addictives au regard de la Loi

7 novembre
Auditoire César Roux



JOURNÉE COROMA 2019

Cette 20^e édition propose de traiter du rôle de la législation à la fois dans sa dimension problématique, lorsque des restrictions anachroniques ou des formulations stigmatisantes entravent les soins, et dans sa dimension constructive, protectrice de la personne et de ses vis-à-vis. Au-delà des clichés, le législateur offre-t-il aux acteurs de terrain le cadre légal pour accompagner, aider et soigner ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ? La mobilité de la société et le progrès technique sont des défis constants, aussi bien pour le monde politique que pour les acteurs du terrain, et finalement pour les personnes directement aux prises avec une conduite addictive ainsi que pour leur entourage.

Cette Journée sera le carrefour de questions sensibles, comme la conduite de véhicules, l'appréciation de la capacité de travail, la prescription off label, l'encadrement des TAOs. Les responsabilités civiles et pénales seront également abordées, tout comme les mesures prévues par le droit pour accompagner les soins, le rétablissement et l'intégration sociale, en s'efforçant de prévenir le jugement moral et les risques d'exclusion.

PROGRAMME

8 h 00	Accueil-inscription - Assemblée Générale de l'association CoRoMA
9 h 00	Allocutions de bienvenue Dr Messaoud Benmebarek, Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, CHUV Dr Olivier Simon, Collège romand de médecine de l'addiction Prof. Jacques Gasser, Département de psychiatrie, CHUV Modération : M. Laurent Bonnard, journaliste
9 h 15	Droit et médecine : tensions et solutions Prof. Valérie Junod, Faculté de droit, Université de Genève, HEC, Université de Lausanne
10 h 00	Nouveaux défis de la médecine légale en addictologie Prof. Bernard Favrat, Centre universitaire romand de médecine légale et Unisanté (CURML)
10 h 45	Pause
11 h 15	Ateliers, première session (chaque atelier a lieu aux 2 sessions)
12 h 30	Repas
13 h 30	Ateliers, deuxième session
14 h 45	Pause
15 h 15	Lorsque les jugements moraux des conduites addictives nuisent à leurs prises en charge (inter-)professionnelles Prof. Francesco Panese, Institut des humanités en médecine, CHUV
16 h 00	Synthèse, Clôture Dre Rita Manghi, Collège romand de médecine de l'addiction

ATELIERS

- A1 **Conduites addictives et évaluation de l'aptitude à conduire un véhicule**
Dr Cristian Palmière, CURML, CHUV,
Mme Laura Bamert, USE, Service de médecine des addictions, CHUV
Vincent Jayet, USE, Service de médecine des addictions, CHUV
- A2 **Conduites addictives, invalidité et réinsertion professionnelle**
Dr Etienne Colomb, Psychiatre-expert,
M. Guy Geiser, Office de l'assurance invalidité du canton de Vaud
- A3 **Mesures pénales, interface entre justice et soins**
M. Charles Galley, Adjoint au Chef de l'Office d'exécution des peines, SPEN, État de Vaud
Mme Françoise Genillod-Villard, Fondation Les Oliviers
- A4 **Alternative policière à la répression des usages non médicaux de substances**
M. Hafsi Sami, Programme WarningMeth, Police de Neuchâtel (une seule session le matin).
- A5 **Conduites addictives et responsabilité pénale**
Dr Philippe Delacausaz, Responsable du Centre d'expertise du DP-CHUV
- A6 **Directives cantonales relatives aux traitements agonistes opioïdes**
Dr Ahmed Berzig, Dre Martine Monnat, Office du Médecin cantonal, État de Vaud
- A7 **Les mesures de protection dans le droit civil : une réponse aux conduites addictives ?**
Mme Céline Merminod, Juge, Justice de paix, État de Vaud
M. Sébastien Weissbrodt, Office des curatelles et tutelles professionnelles Nord Vaudois, État de Vaud
- A8 **Prescriptions off label dans le traitement des conduites addictives**
Mme Marie-Christine Grouzmann, Pharmacienne cantonale -Vaud
Dr Antoine Wildhaber, Docteur en Pharmacie, Neuchâtel
- A9 **Les conduites addictives en détention : quelle réponse médicale ?**
Dre Rachida Marir, Dr Camille Künzle, Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires, CHUV